



Perceuses à colonne et d'établi

Liste de contrôle

Comment travailler en toute sécurité avec une perceuse à colonne et d'établi?

Les principaux dangers sont:

- le happement d'un habit, de gants, de cheveux ou de bijoux par la mèche ou la broche en rotation
- des blessures dues à la projection de copeaux, la rupture de la mèche ou l'entraînement de la pièce travaillée par la mèche
- des coupures causées par des copeaux ou des pièces travaillées avec des arêtes vives
- la chute des pièces travaillées

Cette liste de contrôle vous aidera à mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page.

Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Poste de travail, environnement

- 1 Les surfaces de travail et l'environnement immédiat du poste de travail ne présentent-ils aucun danger? (Fig. 1)

oui
 en partie
 non

En particulier:

- sol plat, non glissant et ne présentant aucun risque de trébuchement
- respect d'une distance de sécurité suffisante (au moins 80 cm)
- zone de travail éloignée des passages ou voies de transport

- 2 La perceuse est-elle placée ou fixée de manière à ne pas pouvoir se renverser, tomber ou glisser?

oui
 en partie
 non

- 3 Le poste de travail est-il suffisamment éclairé (au moins 500 lux)?

Une lampe d'appoint fixée sur la perceuse assure un bon éclairage. (Fig. 2)

oui
 en partie
 non

- 4 Les mèches sont-elles correctement rangées de manière à prévenir tout risque de coupure?

oui
 en partie
 non



1 Pour travailler en toute sécurité, il faut respecter une distance d'au moins 80 cm et s'assurer qu'il n'existe aucun risque de trébuchement.

Machine

- 5 Les éléments de transmission des anciens modèles de perceuses (poulies, courroies, roulements) sont-ils sécurisés?

oui
 en partie
 non

Solutions possibles:

- capot de protection fixe
- barre de protection placée au niveau de la zone d'entraînement formée par la poulie et la courroie

- 6 Les interrupteurs d'enclenchement et de déclenchement de la perceuse sont-ils en bon état?

oui
 non

- 7 L'interrupteur d'enclenchement est-il conçu de manière à ne pas pouvoir être actionné involontairement?

Un interrupteur à bouton affleurant ou encastré protège contre le risque d'enclenchement inopiné.

oui
 non

- 8 L'utilisateur de la perceuse peut-il accéder rapidement et facilement aux dispositifs d'arrêt de la perceuse?

oui
 non

- 9 La perceuse est-elle équipée des moyens nécessaires pour le maintien des pièces travaillées, tels que brides, étaux? (Fig. 3)

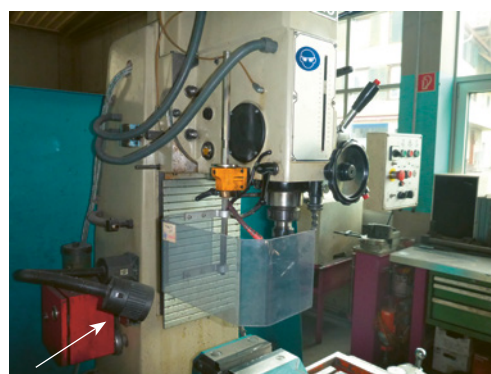
oui
 en partie
 non

- 10 Les moyens nécessaires à l'enlèvement des copeaux sont-ils à disposition?

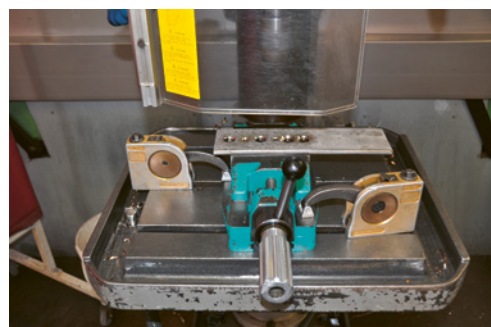
- Brosse, balayette
- Aimant
- Crochet à copeaux

L'utilisation d'air comprimé pour l'enlèvement des copeaux est fortement déconseillée. Les copeaux entraînés par l'air comprimé provoquent fréquemment des lésions oculaires.

oui
 non



2 Une lampe d'appoint (à gauche) assure un bon éclairage de la zone de perçage.



3 Etau avec outils de serrage rapide

11 Les perceuses mises en service depuis 1997 ont-elles été livrées avec une déclaration de conformité CE et une notice d'instructions dans la langue des utilisateurs?

- oui
 non

12 Les perceuses mises en service depuis 2001 sont-elles équipées d'un capot de protection de la mèche? (Fig. 4)

- oui
 non

Les dispositifs de protection ne doivent jamais être mis hors service. Voir liste de contrôle «STOP à la manipulation des dispositifs de protection» (www.suva.ch/67146.f).

Organisation, formation, comportement

13 La notice d'instructions et les instructions de travail sont-elles à disposition au poste de travail?

- oui
 non

14 Les utilisateurs de la perceuse sont-ils informés des mesures de protection individuelle?

- oui
 en partie
 non

- Obligation de porter des lunettes de protection (fig. 5)
- Interdiction de porter des gants pendant le fonctionnement de la perceuse (fig. 6)
- Veiller à porter des vêtements bien ajustés, notamment au niveau des manches.
- Porter une coiffe ou un filet en cas de cheveux longs.
- Interdiction de porter des cravates ou des bijoux autour du cou, des mains et des bras (chaîne, foulard, etc.) (fig. 7)

15 Les utilisateurs de la perceuse ont-ils reçu une instruction sur la sécurité au travail qui a été ensuite consignée et répétée le cas échéant?

- oui
 en partie
 non

Règles de base à connaître pour utiliser une perceuse:

- fixer correctement les pièces à percer
- ne jamais serrer ou desserrer une pièce pendant le fonctionnement de la perceuse
- toujours garder les mains éloignées de la broche en marche
- pas de chiffon à proximité de l'outil en rotation
- pas de mesurages et marquages pendant le fonctionnement de la machine
- nettoyer la machine uniquement à l'arrêt
- fixer la table de la machine après le réglage de la hauteur
- ne jamais passer la main derrière les dispositifs de protection

16 Des consignes particulières ont-elles été données pour l'utilisation d'une perceuse magnétique?

- oui
 en partie
 non

- Sécuriser préalablement la machine avec la chaîne de sécurité prévue à cet effet pour tous les travaux exécutés sur des pièces à percer non horizontales.
- Utiliser la machine uniquement sur une surface plane et propre. La pièce à percer ne doit pas être trop mince pour que l'aimantation soit forte.
- S'assurer, avant toute utilisation, que l'aimant est correctement fixé.
- Porter un casque de protection pour les travaux au-dessus de la tête.

17 Les supérieurs contrôlent-ils le respect des règles de sécurité au travail et procèdent-ils aussitôt à un rappel à l'ordre en cas de manquement?

- oui
 non

18 La perceuse et les dispositifs de sécurité sont-ils régulièrement contrôlés et entretenus?

- oui
 non

Les travaux de maintenance doivent être réalisés selon les indications du fabricant et consignés.



4 Dispositif de protection verrouillable: capot de protection pivotant



5 Le signal d'obligation «Protection oculaire obligatoire» doit être apposé sur la perceuse de manière bien visible.



6 Il est interdit de porter des gants pendant le fonctionnement de la machine.



7 Les cheveux longs doivent être noués ou couverts. Il est interdit de porter des bijoux lorsque l'on travaille sur une perceuse.

Infos complémentaires

Norme SN EN 12717 Sécurité des machines-outils – Perceuses

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

Perceuses à colonne et d'établi

Liste de contrôle remplie par: _____

Date: _____

Signature: _____

Marque: _____

Type: _____

Année de fabrication: _____

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Responsable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa

Prochain contrôle le: _____

(recommandé: tous les 6 mois)



**Renseignements: tél. 021 310 80 40, service.clientele@suva.ch
Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67036.f**